

épouses et sera demain la plus ravissante petite maman qu'on puisse voir, ajouta-t-il ému.

Et le collègue hochant la tête méditatif : " C'est vrai, nous voulons les vertus *sans ce qui les rend possibles*, la fin sans les moyens... Nous sommes de francs imbéciles et des dupes. "

JEAN D'ESTRÉELLES.

(*Le Héraut*)

Exigences raisonnables

" Utile, nécessaire même aux membres d'une Fraternité, une Revue l'est bien davantage encore aux Tertiaires isolés.

" Au risque d'être taxé d'exagération, nous pensons qu'on ne devrait jamais donner l'habit à un Tertiaire isolé sans lui imposer l'obligation de s'abonner à la Revue de sa Province. Comprend-on un baptisé désintéressé de l'instruction chrétienne ? Comprend-on un Tertiaire indifférent à la vie du Tiers-Ordre ?

(*Le Héraut*)

Un bon moyen de développer l'esprit franciscain parmi les Tertiaires, c'est la lecture de la *Vie de Saint François* et des ouvrages franciscains. Ceux-ci sont nombreux et d'un prix très abordable. Le *Manuel* est aussi un livre indispensable à tout Tertiaire ; et pourtant on fait remarquer qu'ils ne sont pas rares ceux qui n'en ont pas. Il serait bon de l'imposer aux postulants.

(*Journée de Lille*)

Ne pourrait-on pas et ne devrait-on pas attacher une plus grande importance au postulat et au noviciat ? Il n'y a pas d'Ordre sans formation et celle-ci se prend au postulat tout d'abord. L'exemple de la Fraternité de Tourcoing n'est-il pas suggestif ? Le postulat y a été rétabli et sérieusement organisé ; les résultats en sont merveilleux pour l'esprit religieux. L'assistance aux réunions est nombreuse et plus régulière ; l'office y est récité avec grand recueillement. Le R. P. Pascal insiste, lui aussi, sur la nécessité du postulat et souhaite même que l'on mette une sanction aux absences qui se produisent durant ce temps. Dans sa Fraternité, il est prolongé d'un mois. De même, avant la profession, on y fait passer un examen sérieux, et, s'il n'est pas suffisant, la profession est retardée de trois mois.